

# JOURNÉE DE MERCREDI

**Straßburg, 7 janvier.** — Ce matin, à 9 heures, ont repris les débats du procès du colonel de Reutter. Aujourd'hui doivent comparaître les officiers de police qui ont pris part aux événements de Saverne. Le procureur général propose de les écarter s'ils n'ont pas voulu reconnaître leur rôle. Les juges ont décidé ainsi.

Le capitaine Kahn donne lecture de la déposition d'un fonctionnaire de la police. Puis M. Muller, commissaire de l'arrondissement, expose ce qui s'est passé.

Le 7 novembre, dit-il, il a remarqué dans la rue beaucoup de monde, mais il ne crut pas qu'il y eût quelque chose d'insolite. Il aperçut toutefois, quelques instants après, que le lieutenant de Forstner avait été assailli par des enfants. M. Muller affirme qu'il n'a pu saisir le visage d'aucun d'eux.

Le procureur proteste. M. Muller ajoute : « Ce fut insolite ! »

Le procureur demande alors que le Conseil de guerre propose de vider la procédure à l'égard de ce lieutenant, mais il a fait la première déclaration de témoignage. M. Muller n'est pas assis et attend d'être interrogé.

Le capitaine Kahn a dit que les mesures prises par le colonel de Reutter étaient injustifiées.

Le 7 novembre, dit M. Muller, il avait eu de retour de voyage ce qui s'était passé et il se rendit à la caserne avec M. Gosmann. Tous deux demandèrent au colonel que les patrouilles fussent retirées et les prisonniers remis en liberté.

M. Muller ajoute qu'il n'a pu saisir le visage d'aucun d'eux, mais il a vu un officier qui se précipitait sur un soldat et le frappait. Ce fut moi qui commandai et, en ce qui concerne le lieutenant de Forstner, je n'ai pas de souvenir.

Le témoin dit encore qu'il resta dans la rue après cet incident. Il vit arriver un habitant qui n'avait pas pu se rendre à son travail. Ce habitant était placé devant la porte du magasin et paraissait avoir à sa disposition des armes à feu. M. Muller affirme que ce habitant s'était dirigé vers les autres personnes qui s'étaient rassemblées.

M. Muller ajoute qu'il a entendu dire à différentes reprises que les événements du 7 novembre avaient été préparés par les militaires. Le charbon avait été retiré de la cave des poudrars. Cette cave avait été mise en état dans la journée qui précède les incidents. Le témoin a entendu dire aussi par un jeune homme dont il donne le nom, que le lieutenant de Forstner avait mené la population de coups de fusil.

M. Muller demande que ce jeune homme, le nommé Charles Burger, soit cité. La défense s'y oppose.

Le colonel de Reutter dit qu'il comprend que des bruits comme ceux qu'on a rapportés aient pu naître dans la ville. Il a été obligé de faire passer des militaires à la gare et de faire passer des officiers à pied.

M. Muller reprend et termine sa déposition. Il voit dit-il un exemple de la mauvaise volonté du colonel à l'égard de la direction d'arrondissement dans ce fait que le colonel a refusé de faire passer des militaires à pied.

La défense proteste vivement.

On entend le brigadier de police Mutzschler. Ce témoin rapporte les faits qui lui ont été rapportés. Il parle également de l'assaut de Saverne. Le capitaine de police qui était avec lui n'a pas pu saisir le visage d'aucun d'eux.

Le lieutenant de Forstner, de son côté, a la possibilité d'avoir prononcé les paroles qu'on lui rapporte, mais il n'en a pas gardé un souvenir.

Pendant que le colonel de Reutter parle des militaires, le public manifeste. Le colonel de Reutter s'arrête et fait face au public.

Un des juges demande si les mesures de police avaient été prises avant et après l'assaut de Saverne. Le colonel de Reutter répond que oui.

M. Muller reprend et termine sa déposition. Il voit dit-il un exemple de la mauvaise volonté du colonel à l'égard de la direction d'arrondissement dans ce fait que le colonel a refusé de faire passer des militaires à pied.

La défense proteste vivement.

On entend le brigadier de police Mutzschler. Ce témoin rapporte les faits qui lui ont été rapportés. Il parle également de l'assaut de Saverne. Le capitaine de police qui était avec lui n'a pas pu saisir le visage d'aucun d'eux.

Le lieutenant de Forstner, de son côté, a la possibilité d'avoir prononcé les paroles qu'on lui rapporte, mais il n'en a pas gardé un souvenir.

Pendant que le colonel de Reutter parle des militaires, le public manifeste. Le colonel de Reutter s'arrête et fait face au public.

# L'incartado du kronprinz

Les télégrammes que le kronprinz aurait envoyés au général de Deiningen ne sont relevés que par les organes de gauche qui ne semblent d'ailleurs pas croire à leur authenticité, et ne les blâment que sous réserve.

Son, le Berliner Tageblatt ne doute plus et dit que le kronprinz est intervenu de nouveau d'une façon démonstrative et casanque dans un conflit politique. Le journal estime qu'il est du devoir du Reichstag de s'opposer à ces interventions dangereuses, devenues peu à peu inopportunes, du kronprinz dans la politique de l'empire.

# Echos politiques

**Le Congrès de l'A. T. P.**

L'Action libérale populaire sous son haut patronage général le 30, 31 janvier et le 1<sup>er</sup> février.

Les questions à l'ordre du jour sont, outre la question doctrinale : la révision constitutionnelle, les projets de loi sociale, le rétablissement des relations diplomatiques avec le Vatican, les questions relatives à la protection du travail et du commerce français.

À la séance de clôture du samedi soir 31 janvier, sous la présidence de M. Jacques Ploin, ont eu lieu les discours de clôture. Le commandant Driant, député, et Recoura, du Comité départemental de l'A. T. P., prononcèrent des discours.

Le très nombreux grand banquet populaire au Palais d'Orléans, 148, avenue du Maine. On trouva des cartes pour les réunions et le banquet au secrétariat de l'A. T. P., 7, rue Las-Cases.

# Candidature du général Gallieni

On annonce que le général Gallieni qui, prochainement, sera appelé par la limite d'âge, est candidat aux élections législatives du mois de mai.

Le général Gallieni prendra sa retraite à Neuilly. C'est dans cette circonscription qu'il se présente contre le député socialiste actuel, M. Mourmelon.

Rappelons que cette circonscription a été représentée autrefois par M. Clemenceau et qu'il a présidé la commission de la dévolution des libertés et de tous les sénatistes.

Le général Gallieni soutiendrait la politique de M. Briand.

# LE DUC DE ROHAN

Nous avons annoncé hier, en Dernière Nouvelle, la mort du duc de Rohan, prince de Léon, depuis d'Orléans, par l'empoisonnement de son épouse le 21 mars 1874.

Il a succédé, en son hôtel du boulevard des Capucines, à 60 ans, au duc de Rohan-Montpérain, le plus jeune de ses frères.

Le duc de Rohan-Montpérain, né en 1820, était conseiller général de ce département, et avait été ministre de la Justice en 1882.

Le duc de Rohan, acclamé, affable, d'une extrême générosité pour les malheureux et les bonnes œuvres, jouissait de l'estime et de la sympathie générales.

Il n'avait pas de famille. Le duc de Rohan et sa femme avaient eu un fils, le duc de Rohan, qui avait épousé la comtesse de Périgord, fille du duc de Montpensier, et cette dernière avait profondément aimé son fils.

# LA SANTÉ DE DÉROULÈDE

Une légère rechute s'est produite de quelques jours le départ de Paul Déroulède pour Nice et force à rétablir, momentanément, le régime du régime.

# Le rendement des impôts

L'Administration des Finances vient de publier le rendement des impôts pour le mois de décembre 1913.

Le total des plus-values effectuées est évalué à 300 000 000 fr., accusant une plus-value de 37 200 000 fr. par rapport aux évaluations budgétaires ; et une plus-value de 2 522 000 fr. par rapport aux recouvrements effectués en décembre 1912.

Par rapport aux évaluations budgétaires, il y a une plus-value sur l'impôt général de 3 millions 450 000 fr. ; l'impôt de 4 à 5 sur les valeurs mobilières, 1 000 000 fr. ; les douanes, 16 millions 915 000 fr. ; les sucres, 441 000 fr. ; les contributions indirectes (monopoles), 2 868 000 fr. ; les contributions indirectes, 418 000 fr. ; les téléphones, 1 000 000 fr. ; les jeux et les loteries, 2 215 000 fr. ; les contributions sur les opérations de Bourse, 2 millions 432 200 fr. ; les contributions indirectes, 1 million 570 000 fr. ; les contributions indirectes, 60 000 fr.

Le total des plus-values pendant l'année 1913 est évalué à 299 807 328 fr. par rapport aux évaluations budgétaires et à 1 914 900 fr. par rapport aux recouvrements effectués dans l'année 1912.

# Un percepteur

conseiller général radical est arrêté pour abus de confiance

Sur mandat du Parquet de Meaux, des inspecteurs ont arrêté à Bois-Colombes, M. Albert Clément, conseiller général radical du canton de Villefranche-de-Lauragnac (Haute-Garonne), ancien percepteur à Dammariville (Seine-et-Marne). M. Clément a été accusé d'abus de confiance.

On a mis de mal en mal, un inspecteur des finances s'étant rendu à la perception de Dam-

# Ce que disent les journaux

**Examen de conscience**

M. Charles Morice, le récent converti, écrit sous ce titre dans *l'Univers* :

Je crois à une mission évangélique de la littérature et de l'art. Je crois que l'art et la poésie ont une fonction religieuse et un rôle de principe ou d'oubli. Je crois qu'ils sont bienfaisants ou malfaisants.

Et je crois qu'il est urgent, à cette heure, de rappeler ce principe aux écrivains et aux artistes, de l'établir contre ceux qui le contestent, de chercher avec eux qui l'ont méconnu, de leur faire voir que leur talent et leur œuvre, de leur montrer comment ils s'harmonisent avec l'immuable vérité des esprits et des tempéraments, et qu'il est vraiment catholique, universel, en ce sens qu'il ne concerne pas seulement les productions artistiques et littéraires dont la vérité religieuse est l'objet propre, mais que la littérature et l'art tout entiers et toujours, si profane que puisse paraître leur intention immédiate, relèvent de lui.

Voilà ce que je voudrais tenter : à des points de vue divers qu'il m'importe peu de leur donner, l'examen de conscience de la conscience de l'homme. Je m'en propose difficilement de parler avec sans parler avec quelque vivacité. Je suis triste de voir tant de précieux esprits gaspiller leurs forces aux dépens de l'humanité, qu'ils outragent et qu'ils trompent, et de leur gloire qu'ils sacrifient à un idéalisme ou à un matérialisme qui n'est que le négatif de leur conscience et de leur foi.

Je m'en propose difficilement de parler sans parler avec quelque vivacité. Je suis triste de voir tant de précieux esprits gaspiller leurs forces aux dépens de l'humanité, qu'ils outragent et qu'ils trompent, et de leur gloire qu'ils sacrifient à un idéalisme ou à un matérialisme qui n'est que le négatif de leur conscience et de leur foi.

# Mort de M. Beauchet

**Mort d'un ancien député**

Le docteur Marmontan, ancien maire et ancien député du XVI<sup>e</sup> arrondissement, est mort à Cannes où il était en villégiature.

Le docteur Marmontan avait tenu, au lendemain du coup d'État de 1851, de soutenir les étudiants contre l'Empire ; plus tard, il travailla à l'élevation d'Orsini, auteur d'un attentat contre Napoléon III.

Il fut conseiller municipal pour le quartier des Bassins, en 1871, et resta à l'Assemblée législative de 1875 à 1889, puis à la Chambre. Il repréenta le XVI<sup>e</sup> arrondissement jusqu'en 1883.

Le corps du docteur Marmontan sera transporté à Bray (Pas-de-Calais), où aura lieu l'inhumation.

**Au fil du Rhône**

La République de l'Est annonce que l'occasion de l'exposition internationale qui va avoir lieu à Lyon, le service de voyageurs sur le Rhône, supprimé il y a quelques années, sera rétabli au printemps prochain.

Il se fera par un bateau-salon de la Compagnie lyonnaise de navigation, long de 56 mètres et large de 12, pouvant contenir plus de 1 200 passagers.

Le trajet de Lyon à Avignon durera neuf heures.

# Echos de partout

**NOUVELLE ÉCOLE LIBRE**

Une nouvelle école libre vient d'être ouverte à Carhaix (Finistère), grâce à la générosité des catholiques carhaixiens. Cette école accueillera les enfants des deux sexes jusqu'à l'âge de six ans. Carhaix possède désormais trois écoles libres ; les deux dernières ont été construites grâce au dévouement de M. Berthou, maire actuel. (D. P.)

**SONT ATTRIBUÉS...**

Le Journal Officiel publie une série de décrets concernant la spoliation de Fabriques ou Maisons des communes suivantes : Rhodan, Nord, Marne, Loiret, Jura.

**Réunions et Conférences**

La ville d'Alais sera heureuse de recevoir les délégués de la Région du Sud-Ouest en faveur des Conférences de Saint-Vincent du Paul.

**Guerre et Marine**

Le pain de Paris en cas de mobilisation

Une Commission, composée de militaires et de fonctionnaires, étudie les moyens d'assurer l'approvisionnement de Paris en farine en cas de mobilisation. Elle a examiné notamment l'utilité de constituer à Paris, pour parer à toutes les éventualités, un approvisionnement de farine de réserve dans les environs de la capitale.

Le nouveau gouverneur de Belfort

Belfort, 7 janvier. — Le général Thévenet, nouveau gouverneur militaire de Belfort, vient de prendre possession de son commandement. A cette occasion, il a passé en revue les troupes placées sous ses ordres.

En dépit de la neige, qui tombe depuis hier soir sans discontinuer, le défilé des troupes a été très réussi.

# CHRONIQUE

**NOUVELLE ÉCOLE LIBRE**

Une nouvelle école libre vient d'être ouverte à Carhaix (Finistère), grâce à la générosité des catholiques carhaixiens. Cette école accueillera les enfants des deux sexes jusqu'à l'âge de six ans. Carhaix possède désormais trois écoles libres ; les deux dernières ont été construites grâce au dévouement de M. Berthou, maire actuel. (D. P.)

**SONT ATTRIBUÉS...**

Le Journal Officiel publie une série de décrets concernant la spoliation de Fabriques ou Maisons des communes suivantes : Rhodan, Nord, Marne, Loiret, Jura.

**Réunions et Conférences**

La ville d'Alais sera heureuse de recevoir les délégués de la Région du Sud-Ouest en faveur des Conférences de Saint-Vincent du Paul.

**Guerre et Marine**

Le pain de Paris en cas de mobilisation

Une Commission, composée de militaires et de fonctionnaires, étudie les moyens d'assurer l'approvisionnement de Paris en farine en cas de mobilisation. Elle a examiné notamment l'utilité de constituer à Paris, pour parer à toutes les éventualités, un approvisionnement de farine de réserve dans les environs de la capitale.

Le nouveau gouverneur de Belfort

Belfort, 7 janvier. — Le général Thévenet, nouveau gouverneur militaire de Belfort, vient de prendre possession de son commandement. A cette occasion, il a passé en revue les troupes placées sous ses ordres.

En dépit de la neige, qui tombe depuis hier soir sans discontinuer, le défilé des troupes a été très réussi.

# † NOS AMIS DÉFUNTS

**† M. Motet, douze fois vice-président de la Société de la République Française, est décédé à Paris, le 7 janvier, à l'âge de 85 ans, après une longue et douloureuse maladie. Les obsèques auront lieu vendredi, à 4 heures, à la Chapelle-Montmartre.**

**† M. P. Renaudin, ancien notaire, à Soaux, Colonne de la Mémoire, est décédé à Soaux, le 7 janvier, à l'âge de 85 ans, après une longue et douloureuse maladie. Les obsèques auront lieu vendredi, à 4 heures, à la Chapelle-Montmartre.**

**† M. Pierre Adigard, député de l'Orne, dont nous avons annoncé la mort survenue le 6 novembre à Paris, est décédé à Paris, le 7 janvier, à l'âge de 85 ans, après une longue et douloureuse maladie. Les obsèques auront lieu vendredi, à 4 heures, à la Chapelle-Montmartre.**

**† M. Paul-Auguste Leclercq-Descloux, ancien député de la Seine, est décédé à Paris, le 7 janvier, à l'âge de 85 ans, après une longue et douloureuse maladie. Les obsèques auront lieu vendredi, à 4 heures, à la Chapelle-Montmartre.**

**† M. Louis-Auguste Leclercq-Descloux, ancien député de la Seine, est décédé à Paris, le 7 janvier, à l'âge de 85 ans, après une longue et douloureuse maladie. Les obsèques auront lieu vendredi, à 4 heures, à la Chapelle-Montmartre.**

# Le journal de Simone

**A-t-elle eu vent de l'incident du Roxy ou bien est-ce simplement pour assombrir son horizon et verser de l'eau glacée sur ma joie de vivre ? Elle m'a raconté toutes les détails de son entrevue avec le directeur de la revue, qu'elle appelle le comte, et me a dit qu'elle avait déjà son méchant sourire, je ne sais, mais ce que chacun sait bien, c'est qu'après deux ou trois parts évincés, il ne présente plus et que la belle dit se résigner à voir paître ses charmes dans les yeux de son mari, le comte.**

Après les amabilités et les banalités d'usage, la conversation a roulé sur le don de Dieu qui sait s'il est permis, lorsqu'on aime une femme, de la séduire, de la conquérir, de la conquérir, de la conquérir, de la conquérir.

— Mais, bonne-maman, qu'avez-vous donc ?

— Rien, ma petite Simone, à moi très, vois-tu, l'on devient amoureux, désirable,

et l'on finit par être à charge à soi-même et aux autres.

Puis lorsque nous nous sommes couchés, elle m'a dit : « Tu es un garçon très intéressant, très fort, très fier et très méchant, et tu n'as rien dit de tout ce que tu me racontes, en me disant : Ma fille ? Ah ! je comprends, pauvre grand-mère ! Lorsque vous me tenez dans vos bras, il vous semble que je suis à l'abri des méchants, que vous me protégez contre les rigueurs de la vie. Comme vous les redoutez, pour moi et quel tourment pour vous, à l'idée qu'un jour vous allez me laisser seule ! Mon âme se déchire quand je pense à cette heure fatale, mais non, je ne veux pas songer, et puis si je dois rester solitaire, toujours, dans notre villa et bel air, pourquoi dans et serait-je malheureuse ? »

2 février. — Ce matin, en me promenant j'ai rencontré un grand chien, qui était une fillette en larmes. Comme je m'approchais de elle pour la consoler, j'ai reconnu Fanny Michoux qui m'a dit bonjour entre deux sanglots et m'a raconté que « son papa » l'avait battue et qu'il l'avait mise à la porte. Je lui ai questionnée et j'ai appris que sa mère était malade et que son père était parti en voyage et qu'il n'était pas encore revenu. Elle pleurait et je n'ai pu rien dire de plus.

Mais, bonne-maman, qu'avez-vous donc ?

— Rien, ma petite Simone, à moi très, vois-tu, l'on devient amoureux, désirable,

déteste « les riches » et qui insulte M. le curé chaque fois qu'il le rencontre. Il passe sa vie au cabaret, toujours ivre et cherchant à se faire aimer de tout le monde. Il possède une belle terre et une belle maison, mais il est pauvre comme un rat. Il est très méchant et très fier et très méchant, et il n'a rien dit de tout ce que tu me racontes, en me disant : Ma fille ? Ah ! je comprends, pauvre grand-mère ! Lorsque vous me tenez dans vos bras, il vous semble que je suis à l'abri des méchants, que vous me protégez contre les rigueurs de la vie. Comme vous les redoutez, pour moi et quel tourment pour vous, à l'idée qu'un jour vous allez me laisser seule ! Mon âme se déchire quand je pense à cette heure fatale, mais non, je ne veux pas songer, et puis si je dois rester solitaire, toujours, dans notre villa et bel air, pourquoi dans et serait-je malheureuse ? »

2 février. — Ce matin, en me promenant j'ai rencontré un grand chien, qui était une fillette en larmes. Comme je m'approchais de elle pour la consoler, j'ai reconnu Fanny Michoux qui m'a dit bonjour entre deux sanglots et m'a raconté que « son papa » l'avait battue et qu'il l'avait mise à la porte. Je lui ai questionnée et j'ai appris que sa mère était malade et que son père était parti en voyage et qu'il n'était pas encore revenu. Elle pleurait et je n'ai pu rien dire de plus.

Mais, bonne-maman, qu'avez-vous donc ?

— Rien, ma petite Simone, à moi très, vois-tu, l'on devient amoureux, désirable,

dépend de la manière dont les choses se passent.

**LE RETOUR**

Malte, 7 janvier. — On annonce que toutes les facilités de transport ont été organisées pour faciliter le retour des soldats de la guerre.

**LES SURVIVANTS**

DE L'ÉVALUATION À BOSTON

Boston, 7 janvier. — Le capitaine Ouster, avec les sept survivants de l'Oklaheima, est arrivé à bord de la *Yamacraw*.

Il n'est pas produit, déclare-t-il, aucune explosion, et entendit uniquement un bruit d'éclatement, qui alla augmentant, puis il vit le vaisseau se fendre en deux.

Le capitaine fut le plus grand choc des marins du *Yamacraw*, qui ont employé beaucoup de courage pour tenter de sauver l'équipage de l'Oklaheima.

dépend de la manière dont les choses se passent.

**LE RETOUR**

Malte, 7 janvier. — On annonce que toutes les facilités de transport ont été organisées pour faciliter le retour des soldats de la guerre.

**LES SURVIVANTS**

DE L'ÉVALUATION À BOSTON

Boston, 7 janvier. — Le capitaine Ouster, avec les sept survivants de l'Oklaheima, est arrivé à bord de la *Yamacraw*.

Il n'est pas produit, déclare-t-il, aucune explosion, et entendit uniquement un bruit d'éclatement, qui alla augmentant, puis il vit le vaisseau se fendre en deux.

Le capitaine fut le plus grand choc des marins du *Yamacraw*, qui ont employé beaucoup de courage pour tenter de sauver l'équipage de l'Oklaheima.

dépend de la manière dont les choses se passent.

**LE RETOUR**

Malte, 7 janvier. — On annonce que toutes les facilités de transport ont été organisées pour faciliter le retour des soldats de la guerre.

**LES SURVIVANTS**

DE L'ÉVALUATION À BOSTON

Boston, 7 janvier. — Le capitaine Ouster, avec les sept survivants de l'Oklaheima, est arrivé à bord de la *Yamacraw*.

Il n'est pas produit, déclare-t-il, aucune explosion, et entendit uniquement un bruit d'éclatement, qui alla augmentant, puis il vit le vaisseau se fendre en deux.

Le capitaine fut le plus grand choc des marins du *Yamacraw*, qui ont employé beaucoup de courage pour tenter de sauver l'équipage de l'Oklaheima.